16 février 1983

Action de coordination d'une aide à la Yougoslavie

Département des affaires étrangères. Proposition du 26 janvier 1983 (annexe)

Conformément à la proposition, le Conseil fédéral

décide:

Il est pris note du rapport.

Extrait du procès-verbal (avec annexe à la proposition):

- EDA 6 pour exécution
- EJPD 3 pour connaissance
- EFD 7 " "
- EVD 5 " "
- FinDel 2 "

Für getreuen Auszug, der Protokollführer:





EIDGENÖSSISCHES DEPARTEMENT FÜR AUSWÄRTIGE ANGELEGENHEITEN DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DIPARTIMENTO FEDERALE DEGLI AFFARI ESTERI

s.C.41.Youg.125.0.

3003 Berne, le 26 janvier 1983

"Distribuée"

Au Conseil fédéral

Action de coordination d'une aide à la Yougoslavie

Vous trouverez ci-joint le rapport de la Délégation de la Présidence de cette action.

Le rapport de la délégation suisse aux deux Conférences de Berne vous est présenté par le Département fédéral des finances.

Nous vous proposons de prendre note du présent rapport.

Département fédéral des affaires étrangères

Pierre Aubert

l annexe.



EIDGENÖSSISCHES DEPARTEMENT FÜR AUSWÄRTIGE ANGELEGENHEITEN DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DIPARTIMENTO FEDERALE DEGLI AFFARI ESTERI

s.C.41.Youg.125.0.

Action de coordination d'une aide à la Yougoslavie
Rapport de la Délégation de la Présidence

Les négociations ont été présidées par le Secrétaire d'Etat R. Probst et l'organisation des deux Conférences de Berne assurée par le Service économique et financier. Dans la première partie de ce rapport, vous trouverez le contenu et la perspective des résultats acquis. Dans une deuxième partie, une évaluation de notre action de coordination proprement dite.

1. Contenu et résultats

La Conférence intergouvernementale sur l'aide à la Yougoslavie, tenue dans un premier temps les 6 et 7 janvier 1983, a poursuivi ses travaux les 18 et 19 janvier à Berne également. 15 pays*, ainsi que la Yougoslavie, ont signé dans la soirée du 19 janvier un Protocole d'accord (Memorandum of Understanding, MOU), recommandant à leurs Gouvernements d'octroyer des crédits à moyen terme portant sur une somme d'environ 1,4 milliard de dollars. La plupart des pays, dont la Suisse, ont annoncé leurs contributions "ad referendum". Celles-ci sont également susceptibles d'être ajustées vers le haut en volume et en qualité, comme l'ont laissé entendre certaines délégations.

^{*} Autriche, Belgique, Canada, Danemark, Finlande, France, République fédérale d'Allemagne, Italie, Japon, Pays-Bas, Norvège, Suède, Suisse, Royaume-Uni, USA

Il y a lieu de relever que le MOU reste ouvert à la signature d'autres Etats - notamment OCDE - qui ne se sont pas fait représenter aux deux Conférences de Berne et qui voudraient néanmoins participer à l'effort international d'aide à la Yougoslavie.

L'Australie, selon certaines informations, pourrait être un candidat. Les pays signataires du MOU ont également lancé un appel à d'autres pays amis de la Yougoslavie pour les encourager à mener des actions parallèles à celles qu'ils envisagent. On peut former à cet égard certains espoirs, suite à une déclaration du représentant du Koweit qui a laissé entendre sa sympathie pour la Yougoslavie et son intention d'inciter les pays de sa région géographique à entreprendre une action de même genre que celle des pays industrialisés.

Les résultats que consacre le MOU ont déjà eu un effet d'entraînement positif et devraient en comporter d'autres sur les actions indépendantes, mais matériellement reliées, menées présentement par la BRI, le FMI et les banques commerciales en faveur de la Yougoslavie. Si tel n'est pas le cas, ou si, pour des raisons qui leur sont propres, soit la BRI, soit le FMI ou encore la majorité des banques commerciales ne sont pas à même de se joindre à l'effort commun d'aide, il est à craindre que l'ensemble de l'édifice puisse être remis en cause. En outre, même si toutes ces opérations sont menées à bien, on ne peut pas exclure que la Yougoslavie doive un jour ou l'autre tout de même procéder à une reconsolidation de ses dettes. Elle s'oppose véhémentement en ce moment à cette éventualité pour des raisons aussi bien politiques qu'économiques, mais il y a lieu de garder à l'esprit que l'opération de sauvetage en cours, même si elle rend cette reconsolidation moins probable, ne l'exclut pas.

Pour être parachevée, l'action doit maintenant trouver des solutions concrètes sur les points suivants et faire en sorte:

- que le Conseil des Gouverneurs adopte définitivement les décisions de principe prises par le FMI;
- que, compte tenu des recommandations du MOU, les gouvernements négocient des accords bilatéraux avec la Yougoslavie et procèdent à la mise à disposition rapide de leurs crédits;
- que les actions de la BRI et des banques commerciales soient menées à chef;
- que les autorités yougoslaves veillent à ce que les mesures prises récemment ou qu'elles envisagent de prendre soient effectives, afin que les ajustements structurels nécessaires au redressement et à l'équilibre de l'économie yougoslave (inflation, politiques des taux d'intérêt, des taux de change, des prix, etc.) puissent être réalisés.

2. Evaluation de l'action de coordination de la Suisse

Pour parvenir à la signature par 16 pays du MOU, résultat qui n'était de loin pas assuré d'avance, nous avons dû mener une action diplomatique importante pour amener nos partenaires à se faire représenter à haut niveau et à faire des annonces fermes de contributions. L'aide efficace que nous avons obtenue, en faisant nos démarches, de nos ambassades respectives, ainsi que le soutien diplomatique des pays tels que les USA, la France mais aussi l'Autriche qui nous ont été en permanence acquis, nous ont facilité notre mandat.

L'opération de coordination menée par la Suisse, qui s'inscrivait dans le cadre de notre politique de bons offices et qui sera certainement l'une des actions aussi bien remarquées qu'appréciées de cette politique, s'est déroulée dans des circonstances difficiles.

Menée tardivement, pour des raisons indépendantes de notre volonté, cette opération fut soumise à des contraintes de temps extrêmement dures. Economiquement, elle s'est heurtée à la conjoncture internationale peu favorable qui a amené certains pays, dont la RFA et l'Italie, à ne pouvoir annoncer que des contributions, tant du point de vue du volume de leur aide que de sa qualité, moins substantielles que l'importance de leurs flux commerciaux et financiers avec la Yougoslavie ne le laissait présager. Politiquement enfin, elle devait prendre en considération les susceptibilités et tensions qui existaient entre certains pays (France/Etats-Unis, Yougoslavie, notamment).

Les négociations se sont déroulées dans une bonne atmosphère, malgré les difficultés évidentes et la marge de manoeuvre restreinte des pays participants pour fixer leurs contributions. A l'exception de deux questions sur lesquelles des solutions n'ont été trouvées qu'à la dernière heure, la Yougoslavie fut en mesure d'accepter sans grande peine les propositions des pays créanciers que la Présidence et son secrétariat avaient préparées. L'aide et les impulsions permanentes des représentants du FMI et de la BIRD, tout au long des négociations, nous ont été d'une grande utilité et nous ont montré, s'il était besoin, combien nos relations avec ces deux institutions pouvaient être étroites et convergeaient.

Le succès politique que nous venons d'enregistrer ne saurait être minimisé et ne l'a pas été non plus par tous les participants à la Conférence qui ont tenu à nous remercier de notre action et de la manière dont elle fut efficacement menée. Dans ces éloges, le représentant de la Yougoslavie ne s'est pas montré en reste.